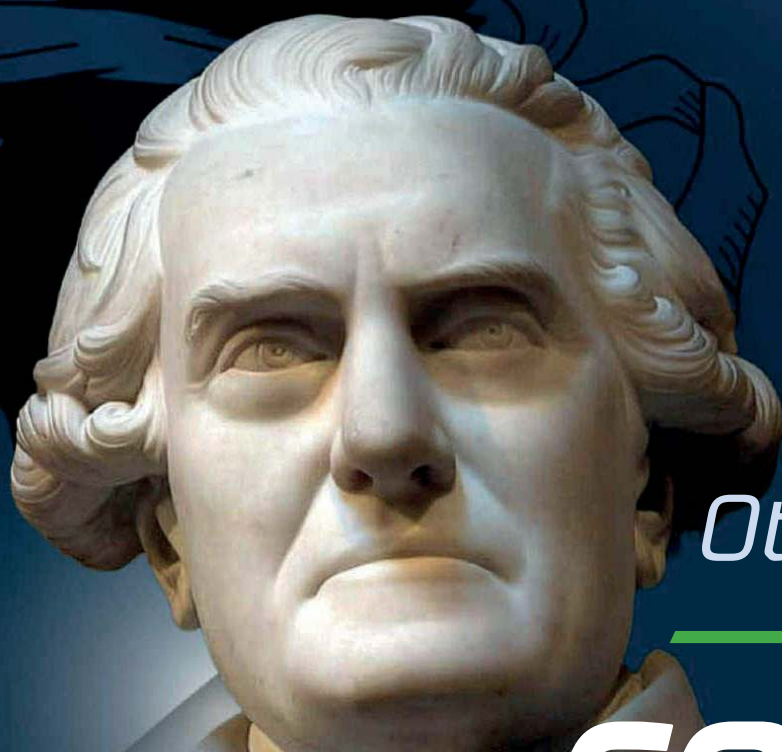


DA PER NOI

Nutiziale ufficiale di Core in Fronte – Annu 2025

N° 28 – Dicembri

ATTUALITÀ A L'ACCORTA PULITICA INTERNAZIONALE CULTURA SPORTU



Ottu di dicembri



CORSICA NAZIONI HÈ

è Bon Natali è boni festi à tutti

Cap'Articulu

UN MUMENTU DI LOTTA

Cap'articulu
Un mumentu di lotta 2

Suciali
Core in fronte rittu
par l'alloghju suciali 3, 4, 5

Attualità
Attention danger! 6

Ecunomia
Prix des carburants :
des décennies
de palabres 7

Sucetà
Ce que j'étais, ce que je suis
et ce que je resterai
[siconda parte] 8

Sucetà
Redonner espoir et dignité :
Quand la parole de Luther King
parole à la Corse 9

Internaziunali
Rencontre avec Gaby
Arestegui 10, 11

Internaziunali
Core in Fronte
in Terralba 12

Dolu
Dolu 13

Ultima paghjina
Libartà pà Stefanu Ori! 14

TRIBUNA LIBARA

Pà una Tribuna libara,
mandate a vostra cutribuzione à st'indirizzu :

dpn.tribunalibara@gmail.com

S'avvicinani l'alizzioni municipali. Ancu s'iddi sò liati à u sistema stituziunali francesu, a partecipazioni à st'alizzioni corrispondu à una strategia pulitica scelta.

Corrispondu à una vulintà d'essa nant'à tutti i spazi chì pudemu uccupà par, à tempu risponda incù cuerenza à a situazioni d'assughjiti imposta à a Corsica, e par fà valè i nosci pruposti d'un alternativa patriottica.

Ci voli à essa cuscenti di i pussibilità chì stu spaziu stituziunali ci parmetti, ma dinò di i so limiti.

Sta prisenza riflittuta d'essa presenti à st'alizzioni, com'è quidda di i tarrituriali sprima una logica d'investimentu di libarazioni nazionali è suciali.

Una logica d'investimentu, nant'à basi chjari, purtata incù sta vulintà di fà fronti à a pulitica francesa, sapendu chì a partecipazioni à stu genaru di stituzioni ùn cuntribuisciarà à regulà u Prublema Naziunali Corsu.

U più impurtanti hè di purtà i cuntradizioni à stu sistema impostu nant'à i so propri spazi. Parchi hè di resistenza e di cumbattu a filusufia patriottica chì traduci stu nazionalisimu storicu di i paisani uppressi.

Core In Fronte parteciperà d'una manera o d'un'altra à stu mumentu puliticu.

Sciddarà tinendu contu di i rialtà cuntestuali di ogni cumuna comu essa presenti. Prumovarà sta scelta patriottica ch'iddu faci soia, l'ha musciata à l'ultimi alizzioni ligislativi, sottulinandu i dibulezzi di a dimarchja « Par a Corsica » da a quali ùn hè ustagliu, e fendu valè a nicissità strategica di rimetta in cori d'una nov'andatura pulitica d'innuvazioni u Muvimentu Naziunali.

Fora di u Muvimentu Naziunali ùn ci pò essa soluzioni pulitica.

Core In Fronte porta a cuscenza chì di fronti à una sucità chì si lascia guvernà e ingannà da novi manovri francesi, particularmenti par via di sti falsacci



neopopulisti, e chì laca da cantu a raghjoni storica, paisana e patriottica, bisogna à fà fronti.

Tutt'altra cunsiderazioni di scunfitta, d'abbandonu o d'aventurismu porta à una strada senza sboccu.

Par compia, postu chì u spaziu stituziunali faci parti di ùn cuntestu e di una tappa scelta, ùn si pò sminticà chì solu una lotta urganizzata, pò risponda di pettu à u Statu francesu, comu hè stata purtata da anni e anni da u Muvimentu di Libarazioni Naziunali.

Eredi di sta filusufia di lotta, ramintemu sta parola d'una militanti basca, più che mai d'attualità :

« De toute façon, la seule présence dans les institutions ne garantit en rien l'application des alternatives, ni la non reproduction de schémas dominant/dominé. Le nécessaire éveil et le travail permanent des luttes de masse s'avèreraient ainsi un levier nécessaire en tous lieux ».*

■ OLIVIERU SAULI

* Maite Goyhenetche – « Habiter son pays
Ô question immobilière et foncière en Pays
Basque nord » – Édition Atuzain.

CORE IN FRONTE RITTU PAR L'ALLOGHJU SUCIALI

Pocu tempi fa, a sizzioni Core In Fronte di u rughjonu di Portivechju ha fattu cunoscia u so parè nant'à l'alloghju suciali. Òn parè chi difendi u principiu di un parcu publicu, in sti tempi di spussessu fundariu, è di fronti à st'impussibilità di pudè custruiscia par parechji paisani tocchi da a pricarisazioni. In u stessu tempu, monda francesi è altri vinuti da fora riescini à truvà è cumprà tarrena, appartamenti è casi...



Erilia Nos logements ont de l'impact		Erilia Nos logements ont de l'impact	
WWW.ERILIA.FR		WWW.ERILIA.FR	
Bénéficiaire :	SA ERILIA 72 bis, rue Perrin Solivès 13291 Marseille Cedex 05 Tél : 04 91 18 45 45	Bénéficiaire :	SA ERILIA 72 bis, rue Perrin Solivès 13291 Marseille Cedex 05 Tél : 04 91 18 45 45
Permis de construire n° :	PC 02A 247 24 M253	Permis de construire n° :	PC 02A 247 24 M253
Permis de démolir :		Permis de démolir :	
Délivré le :	18 JUILLET 2025	Délivré le :	21 JAN 2025
Architecte :	PINELLI ARCHITECTURE	Architecte :	PINELLI ARCHITECTURE
Nature des travaux :	ÉCHANGE	Nature des travaux :	Construction de bâtiments pour un total de 30 logements
Surface du terrain :	ÉCHANGE	Surface du terrain :	11 943 m²
Surface de plancher du projet :	ÉCHANGE	Surface de plancher du projet :	3 912 m²
Surface des bâtiments à démolir :		Surface des bâtiments à démolir :	
Hauteur maximale de la construction :	ÉCHANGE	Hauteur maximale de la construction :	9,95 m à l'égout
Consultation du dossier :	MARIE DE PORTO-VECCHIO	Consultation du dossier :	MARIE DE PORTO-VECCHIO
CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC		CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC	

suprana nant'à u marcatu privatu di l'alloghju suciali.

Senza rimetta in causa a vulintà di a maghjuria municipale di a cità di u sali à uccupà si di sta fragili quistioni, Core In Fronte ha fattu valè u so strategicu parè par una visioni pubblica di l'alloghju suciali in Corsica.

Piccatu chi u Primu aghjuntu di Portivechju, in una riunione pubblica, avissi accusatu u movimentu indipendentistu di « di bugii », fendu u ghjocu di sti sucità francesi chi si tichjani nant'à stu marcatu di l'alloghju.

Un sirvarà à nunda di pulemicà, postu chi l'omu pratendi sapé ni più che l'altri. Cumpiuremu piuttosto incù stu dettu : in bucca chjusa ùn ci entri muschi.

Tutti sti ghjunghjiticci apprufruttati di sti prumuzioni immobiliari chi poni cumprà quandu i corsi un hani più pussibilità di pudè stà e campà in tarra soia.

In stu cuntestu l'alloghju suciali un pò essa una scusa... E l'impristatori corsi ùn riescini à mantena u so rolu è i so attività, lasciendu postu à sti sucità francesi chi piddani a

Cunfarenza di stampa

POUR UNE RÉELLE MAITRISE DU PARC SOCIAL ET CITOYEN CORSE

La Corse affiche un faible taux – 10% – de la part du logement social.

Le parc social corse présente également la plus faible proportion de petits logements (T1 et T2) comparé au niveau français.

C'est «Erilia» qui est le principal bailleur social en Corse avec une gestion de 42% des logements. Il livre environ 250 logements par an. La Corse affiche une demande annuelle de logements sociaux de 6500 personnes. L'offre est environ 4 fois inférieure à la demande.

La Corse c'est aussi le territoire qui a le plus fort taux de pauvreté par rapport aux autres territoires dit français. Cette introduction met en relief la disparité entre, d'une part une demande de logement social croissante et de l'autre une offre locative trop en deçà. Elle caractérise une démographie galopante conséquence d'un fort apport extérieur, fruit d'un solde migratoire excédentaire. Elle tranche avec un contexte économique et social extrêmement fragilisé. Près d'un corse sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté et le coût de la vie est particulièrement onéreux.

La politique du logement social, à travers ses mécanismes, ses décideurs et ses acteurs, détermine la nature systémique de la société. Elle s'inscrit dans un dispositif marqué par des écarts persistants dans l'accès aux ressources, aux droits, et aux opportunités entre les différents groupes sociaux.

Elle pose également avec acuité la question de sa réelle maîtrise sinon de son détournement qui peut en être fait, dans un contexte historique où l'assujettissement préconisé par l'État français s'accompagne d'une colonisation française de peuplement et de la réfutation des droits du Peuple Corse. Dans ce schéma, où le marché du parc social est sous forte tension, deux procédés sont identifiés avec :

– «Erilia», Société Anonyme d'HLM française, principal acteur de l'habitat social en Corse. Cette société participe fortement à la pression structurelle.

– «Action Logement», structure française paritaire gérée par les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs. Elle engendre l'arrivée massive de salarié(e)s français qui bénéficient de logements réservés. Ces procédés participent d'un dispositif français, heurtant les réalités communautaires, culturelles, sociales et environnementales de la Corse.

La politique du logement social corse ne doit pas être détournée de sa vocation première qui est de s'inscrire dans la logique de la préservation et de la défense des intérêts collectifs corses. Elle ne doit pas être le cheval de Troie d'une silencieuse colonisation de peuplement d'une part, et d'autre part avoir pour acteurs et bénéficiaires des groupes privés qui instrumentalisent la précarité pour asseoir une colonisation par le Capital.

Dans le débat actuel portant sur l'autonomie de la Corse, et les compétences de la Collectivité de Corse, une tout autre logique philosophique – il n'y a qu'une seule communauté de droit sur la terre corse – forte du dessein national porté par le Mouvement Patriotique Corse, doit nourrir les

initiatives stratégiques à prendre dans ce domaine.

Cette politique publique ne doit pas être un instrument d'une logique promotionnelle privée...

La politique du parc social doit s'inscrire selon le principe du bien commun. Le parc social doit être maîtrisé par la Collectivité de Corse qui en assure l'entier fonctionnement. Elle doit, outre une adéquate production de logements sociaux, adapter une politique sociale, cohérente et équitable d'accessibilité.

Conséquence de cette gestion pour le moins déséquilibrée, les bailleurs corses encore présents dans le dispositif, croulent sous l'asphyxie financière, matérialisant la fragilité des Offices Publics de l'Habitat, faisant ainsi le jeu des «Erilia», «Action Logement» et autres profiteurs. Ces mêmes bailleurs corses qui, avec la mise en place de la Réduction de Loyer de Solidarité (R.L.S.) en 2018, mesure ayant trait pour l'État français à la réduction des Aides Personnelles (A.P.L.) au Logement sans en assumer la charge, doivent eux-mêmes compenser la baisse des aides. Une mesure dont l'Etat tire particulièrement profit, avec pour conséquence, un affaiblissement structurel des petits bailleurs corses, déjà confrontés à des trésoreries limitées, des normes coûteuses, et un foncier parmi les plus élevés de France.



La Corse n'a hélas pas su négocier, à l'inverse des «D.O.M.-T.O.M.» la dérogation nécessaire sur le «R.L.S.» auprès de l'État français...

Portivechju, entre Erilia et Action Logement

Si cette question du logement social est cruciale à Portivechju, si nous partageons cette préoccupation avec la majorité communale porto-vecchiaise, nos approches du problème sont totalement divergentes.

En effet, cette majorité a pris la décision de prioriser ces sociétés françaises, comme chacun, à coup de renfort médiatique, a pu le constater.

La mise en place du plan municipal «Accasà» traduit avant tout la réalité de fortes dissonances sur le marché du logement, jusqu'à maintenant marqué par un faible taux de résidences principales (40,3% de l'ensemble des logements), opposé à l'importance des résidences secondaires (55,7% de l'ensemble des logements) et à un faible pourcentage des logements sociaux. Qui plus est, la «réduction des inégalités» (dixit «Erilia») s'opère sur le dos des porto-vecchiaïes, aux antipodes de leurs réalités culturelles, sociales et environnementales. Une réduction qui ne promet que le béton déshumanisant de ces banlieues françaises uniformisées... Nul ne peut nier, la municipalité sortante en l'occurrence, la réalité de l'expression alarmée de tous ces «pur-tivichjacci» qui, du centre-ville à ses périphéries, du port et à ses hameaux, manifestent un «Ùn simu più indè no». Un cri d'angoisse qui naît de ce contexte trop marqué par une francisation outrancière, les parcs - enclaves privés et sécurisés, les résidences secondaires, la spéculation foncière et immobilière galopante. Une attitude qui naît également d'un cadre de vie bouleversé où le chômage atteint 11%. Un comportement qui se nourrit enfin de l'impossibilité de vivre sur sa terre, de pouvoir bâtir et se loger, voir d'acquérir tant le prix du foncier explose...

Dans ce contexte, les groupes français «Erilia» et «Action Logement» prospèrent sur le dos de la déshérence

humaine, participent d'une déstructuration communautaire et sociétale, et font le lit de ce néo-populisme suprémaciste pro-français.

À l'inverse les Offices Publiques de l'Habitat s'effondrent progressivement sous de nombreuses contraintes : foncier hors de prix, nouvelles normes énergétiques contraignantes, réhabilitations trop onéreuses, difficultés d'accès au crédit et trésoreries plus que limitées avec une Banque des Territoires rechignant à toute aide...

Face à cela, parce que un autre modèle est possible, axé sur la justice sociale, la cohésion communautaire et la maîtrise publique du foncier et du logement, nous préconisons, partant du principe intangible de la citoyenneté corse :

- Un statut de résident de 10 ans (permettant accession et acquisition).
- Une gouvernance et une attribution du Parc Social et Citoyen Corse placées sous l'égide de la Collectivité de Corse.
- Une restructuration coordonnée des petits bailleurs présents en Corse.
- Une mise en place d'une politique résolument humaine, axée sur les réalités et les équilibres sociaux et culturels corses.
- Une Cotation Spécifique adaptée à l'insularité et garantissant la priorité d'accès des corses au logement social.
- Une dérogation au dispositif «RLS» à l'image des mesures appliquées dans les D.O.M.-T.O.M.
- Un inventaire exhaustif du patrimoine bâti municipal et public, avec étude des potentialités en matière de logement.
- L'Encadrement des loyers.
- L'Interdiction de construction de nouvelles résidences secondaires.
- Un cadrage social et économique spécifique, porté par la Collectivité de Corse, assurant une véritable maîtrise publique et citoyenne du parc social.

Il est encore temps de sortir progressivement de la situation d'assujettissement menée par l'État français et ses relais. Il est encore temps de sortir progressivement de la privatisation outrancière de la Corse, y compris dans

le domaine du Parc Social. Il est encore temps, n'en déplaise aux thuriféraires de la cité-béton, de l'uniformisation et du cantonnement communautariste et social, d'affirmer qu'il n'y a qu'une seule communauté de droit sur cette terre, forte de son aspiration citoyenne et nationale et qui est le Peuple Corse. «Sta tarra hè a noscia e nessun ci po pratenda» n'est pas qu'un simple slogan : c'est une affirmation de dignité.

Elle traduit cette aspiration historique du combat mené depuis des dizaines d'années et que nous entendons continuer, face à l'État colonialiste et centraliste français et face au Capital. Un combat qui porte l'émancipation sociale au cœur de sa philosophie. Une promesse faite aux générations présentes et futures de pouvoir vivre, travailler et transmettre à partir de notre terre.

Nous refusons la mise en coupe réglée par ces sociétés du marché du parc social en Corse. Nous refusons cette logique de l'entassement «bétonné» guidé par la recherche du profit sur le dos de la précarité et de la misère. Nous refusons que les corses continuent d'être les victimes de ces mécanismes de pressions «clanistes» et affairistes pour un accès au logement. Nous refusons que les corses soient les otages des divisions entre les institutions à l'instar de celles persistantes entre la Collectivité de l'Agglomération du Pays Ajaccien et la Collectivité de Corse.

BASTA U RICATTU SUCIALI !

**I CORSI SO OMINI E DONNI LIBARI
CHI VOLINI CAMPÀ SANI SANU IN
TARRA SOIA.**

**PAR UNA VERA PULITICA DI L'ALLO-
GHJU DEGNU PAR TUTTI !**

**PAR UNA VERA PULITICA PAISANA
PÀ PUDÈ CAMPÀ E TRAVADDÀ IN
TARRA NOSCIA !**

**INCÙ CORI IN FRONTI FEMU
SVENTULÀ A NOSCIA BANDERA
DI A LIBARAZIONI NAZIUNALI E DI
U SPANNAMENTU SUCIALI**

■ CORE IN FRONTE
SEZIONE SUTTANACCIA

ATTENTION DANGER...

Souvenons-nous des paroles de l'ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Aiacciu. Avec raison il affirmait alors que « la Corse a été un formidable laboratoire expérimental » en matière de procédés répressifs. Que ce soient des mesures relevant de la légalité, mesures souvent dépassées pour des moyens d'exception, ou des pratiques illégales et barbouzardes.*

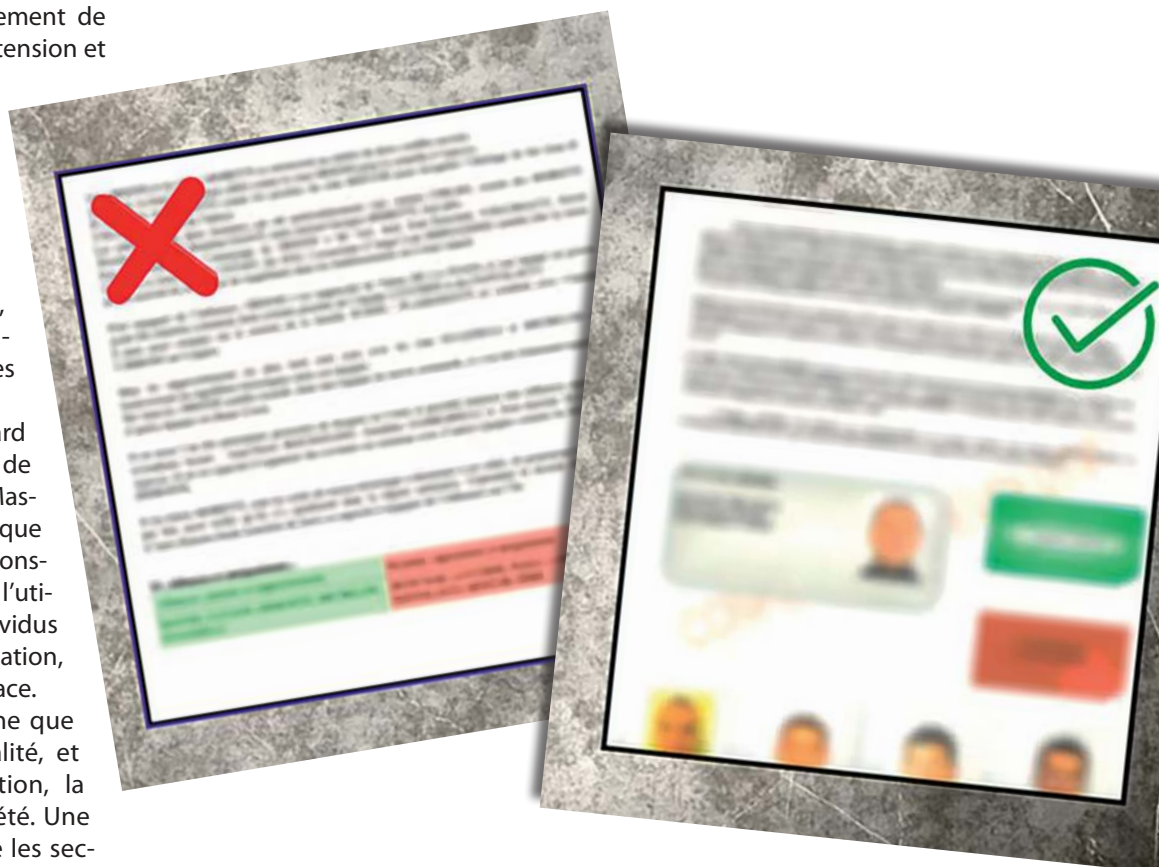
En ligne de mire, le Mouvement de Libération Nationale, son extension et sa popularité qu'il fallait impérativement contenir, limiter, affaiblir, diviser...

La France ne s'est jamais embarrassée d'utiliser de sales méthodes pour éviter la mise en place d'un processus de Solution Politique, surtout d'un processus reconnaissant les droits historiques du Peuple Corse.

De Bastelica-Fesch à Bernard Bonnet, de l'assassinat de Guidu Orsoni à celui de Massimu Susini, pour ne citer que ces moments précis, démonstration nous est donnée sur l'utilisation de moyens et d'individus pour asseoir peur et domination, perpétuant le système en place. C'est au cœur de ce système que s'accroît la grande criminalité, et conséquence de sa mutation, la « mafiosisation » de la société. Une « mafiosisation » qui infiltre les secteurs clés de notre économie, les forces politiques, y compris certaines formations nationalistes, les pouvoirs publics et les institutions. Pour quelques uns le « Mafia No » est à faire oublier...

Le « monstre » jadis instrumentalisé contre le Mouvement de Libération Nationale s'est transformé en « pieuvre », au point de heurter pour une partie de ses ramifications tentaculaires, cet État alors bien peu scrupuleux, mais qui ne garde pas moins un œil stratégique sur la Corse...

Pendant que d'autres s'acharnent par une propagande complice à « racailliser » la question nationale corse, d'autres s'évertuent à accentuer certaines



conditions conflictuelles entre bandes et groupes afin d'enliser la Corse dans un bourbier criminalisé.

C'est dans ce climat savamment entretenu qu'apparaît, après la première diffusion à grande échelle d'un document du renseignement policier interne « Sirasco », un tout autre et nouveau dossier « pdf » avec une présentation et des tournures de phrases aux orientations calculées et aux objectifs délétères évidents. Ce nouveau dossier a certes été démenti par les autorités concernées, Mais l'ombre de services télécommandés n'échappe pas à celles et ceux qui ont compris que l'État, une nouvelle fois, tente des manœuvres visant à empêcher toute réelle sortie de l'ornière...

Un double objectif se pose au Mouvement National, à ses formations qui n'ont pas renié les principes éthiques des fondamentaux. Celui de refuser et de combattre la politique de criminalisation de la Corse par l'État français, celui d'écarter et de désavouer toutes ces activités criminelles « mafieuses » qui ne sont in fine que des cloportes de l'ordre établi.

Au moment où la Corse se prépare péniblement à une possible évolution institutionnelle, les forces de l'obscurantisme s'emploient une nouvelle fois à faire hypothéquer une étape politique qui consacre l'avenir de ce pays. Attention danger.

* Doumé Ferrari – Paroles de Corse (Décembre 2015 n°39).

PRIX DES CARBURANTS : DES DÉCENNIES DE PALABRES

Rapports, tables rondes, commissions, missions, états des lieux répétés sans cesse... les meilleures techniques pour refuser de contrarier les profits des monopoles en Corse. Une petite secousse est intervenue dans ce vieux dossier du surcoût des carburants en Corse malgré une TVA à 13 % au lieu de 20 % destinée en théorie à pallier le handicap de l'insularité. En pratique, les groupes pétroliers volent les Corses depuis des décennies.



Fin novembre 2025 donc, l'Autorité de la concurrence inflige 187,5 millions d'euros d'amende pour pratique anti concurrentielle à Tota Energies et des sociétés du groupe Rubis sur la question de la mainmise sur les Dépôts Pétroliers de Corse. Applaudissements de toute la classe politique, approbation d'une opinion corse souvent résignée sur ce sujet

comme sur la cherté de la vie en général. Dans la foulée, début décembre le député nationaliste Paul André Colombani est chargé d'une « mission » pour étudier le problème. Tamanta Vittoria. Comme si on ne parlait de rien. Alors que le problème et ses attendus sont posés depuis longtemps. En mai 2021 le ministre de l'Économie Bruno Lemaire

répondait au Collectif contre la cherté des carburants en Corse, dont il faut saluer la pugnacité, en admettant le problème mais en refusant la régulation des prix sur le modèle de l'outre-mer. Il proposait les biocarburants et chargeait la ministre de l'Environnement Barbara Pompili d'une... mission. En 2020, l'Autorité de la concurrence avait admis l'existence d'une situation de monopole. Bruxelles a déjà tiqué sur cette anomalie au sein même de son sacrosaint libre marché.

Dans les années 2000 un Collectif contre « a vita cara » avait lui aussi posé les enjeux pour le prix du caddie et de l'essence à la pompe. Lors du premier mandat nationaliste à la Collectivité de Corse, dans la configuration dite des « Gilets jaunes » des tables rondes furent organisées sur le surcoût de la vie en Corse. Toujours des répétitions, et le sujet passe à la trappe. On peut même remonter aux tables rondes Prada (du nom du haut fonctionnaire mandaté par le premier ministre Rocard) de 1989...

Parfois le système capitaliste préfère même mépriser son propre principe de concurrence pour se partager des surprofits. Et il adore l'inertie. Balayons ces commissions et missions destinées à repousser les décisions. Imposons les mesures radicales, proposées entre autres par Core in fronte lors d'une occupation du dépôt de la Marana il y a plusieurs mois : blocage des prix, prise de participation publique au sein des dépôts Pétroliers de Corse, développement des transports publics notamment ferroviaires.

Basta a cummeria !

Vita cara basta !

■ GD

CE QUE J'ÉTAIS, CE QUE JE SUIS ET CE QUE JE RESTERAI

Siconda parte



Les leaders ne courent pas les rues mais les assoiffés de puissance aiment le velours et le cuir, les bureaux spacieux et la notoriété, les beaux costumes et les grosses voitures... Un leader montre l'exemple, retrousse sa chemise et met du cœur à l'ouvrage pour le bien commun, un addict au pouvoir cherche seulement à diriger, peu importe les conséquences, par n'importe quel moyen, il veut régner comme bon lui semble.

Mais c'est dur à digérer lorsqu'on se pense enfant de la lutte, que l'on a connu les fameuses années de plomb, les dérives, l'odeur de la poudre et celle du sang.

Quand on a pensé si fort jusqu'à le hurler « *Plus jamais ça !* » et que l'on se retrouve à l'âge d'être un passeur de militantisme, sans presque plus rien à donner.

C'est dur de penser « *Mais à quoi ai-je contribué ? Quel exemple et quel avenir vais-je transmettre aux générations futures ?* ».

Comment puis-je transmettre l'histoire dans un pays où il ne reste plus que 75 000 locuteurs corses ? Un pays qui se dilue toujours plus, à coup de 5 000 arrivants par an, depuis plus de dix ans ?

Un pays qui perd ses valeurs, ses traditions, ses us et coutumes, pollué par la mondialisation et qui se transforme peu à peu en région sous développée et dépendante d'un pays avec lequel il ne partage même pas un quart de son histoire ?

Un pays dont le peuple ignore avoir été la première démocratie de type moderne ? Bien avant l'émancipation européenne. Une démocratie dotée d'une justice plus droite qu'un I, du premier type de sécurité sociale entre le XIII^e et le XVII^e siècles, qui donnait à son peuple le droit de disposer de lui-même, qui commerçait et était pleinement ouverte sur le reste du monde ? Une nation qui a inspiré, un pays avant-gardiste qui a su s'affirmer alors qu'il a subi les attaques et les occupations depuis le jour où l'homme a appris à naviguer sur les mers...

Ça aurait pu être le paradis sur terre, si ce peuple ne s'était pas laissé pervertir par la soif de pouvoir en bafouant d'un revers de la main l'unité à coup de désunion et du profit de quelques-uns. Trop de guerres, trop de combats et d'occupations ont fait émerger le profit et l'intérêt personnel... Le clanisme n'est pas né dans les années soixante, il est presque aussi vieux que l'histoire la Corse.

Cela pourra paraître ironique mais aujourd'hui encore, il faut presque l'affirmer, à défaut de simplement le rappeler : le peuple corse existait déjà il y a quelques 10 000 ans en arrière. Je me plais à croire, même si bon nombre d'historiens s'en offusqueront, que la notion de clan, au sens humain du terme, a permis à ces premiers hommes de survivre sur cette terre hostile pour, peu à peu, se développer en société.

Une société qui a eu, très tôt conscience de l'utilité du développement de principes fondamentaux tels que l'entraide, la solidarité, la fraternité, la tolérance, l'attachement viscéral à sa terre, le développement de sa langue, de sa culture et enfin de ses traditions.

Des fondamentaux qui ont traversé les siècles, malmenés par l'avidité des uns, la suprématie des autres mais également par la jalousie, l'ignorance et le

besoin incohérent d'être guidé jusqu'à atteindre une forme de panurgisme... Dès le début du XX^e siècle, on persuade les Corses que l'herbe est plus verte ailleurs jusqu'à leur faire oublier que l'herbe n'est verte que là où on prend le soin de l'arroser... Les guerres feront le reste au profit du colon français. C'est malheureusement la nature humaine et le libre arbitre de chacun qui perpétue ou fait mourir la notion de peuple.

Pourtant, il n'aura fallu qu'un homme, un seul, pour rendre l'impossible possible... Mais un nombre plus important de traîtres pour asservir un pays jusqu'à lui faire oublier son histoire et réduire la force de sa différence à un simple complexe d'infériorité.

Il n'aura fallu, également, qu'une poignée d'irréductibles partis à la reconquête de leur histoire pour réveiller les consciences, au bout de deux cents ans, afin de reprendre la lutte à coup de reconquête sociale et culturelle, dans un premier temps.

Lutter contre un mal qui a pris racine au plus profond d'une société n'est pas une tâche facile et plus encore, quand on découvre la méthode du « jardinier » qui consiste en la prolifération sans fin de ses plants malins et envahissants sur une terre pure et prolifique au détriment de la tendre végétation qui y est, depuis toujours naturellement présente : on instille la peur du changement, on incruste la nécessité de la tutelle dans l'inconscient collectif et on procède à une sorte de lobotomie virtuelle de la mémoire afin d'assurer une dépendance consentie qui devient alors la normalité... Ça pourrait être la définition du colonialisme...

■ DUMÈ GIOVANETTI

SEGUITÀ DI ST'ARTICULU
IND'U NUMARU PRUSSIMU



Si tu penses que Gandhi n'est pas d'actualité...

REDONNER ESPOIR ET DIGNITÉ : QUAND LA PAROLE DE MARTIN LUTHER KING PARLE À LA CORSE

« I have a dream ». Ces quatre mots ont traversé l'Atlantique, le temps et les frontières. Ils n'étaient pas seulement destinés à la communauté afro-américaine. Ils portaient une force universelle : celle de la dignité rendue à un peuple nié, humilié, écrasé, mais toujours debout. Aujourd'hui, en Corse, ces mots résonnent avec une intensité nouvelle.

Car le peuple corse aussi a été nié. Nié dans sa langue, nié dans sa culture, nié dans son droit à décider pour lui-même. Il ne s'agit pas ici d'une comparaison facile entre des oppressions différentes. L'histoire de la ségrégation raciale aux États-Unis est singulière et tragique mais d'un appel commun à la justice, à la reconnaissance, à l'émancipation. Martin Luther King ne s'adresse pas qu'aux Noirs d'Amérique. Il s'adresse à tous ceux à qui l'on a fait croire qu'ils devaient se taire, se plier, s'aligner.

Depuis l'annexion brutale de 1769, la Corse vit sous le joug d'un État centralisateur qui n'a cessé de nier son caractère de peuple. L'interdiction de parler corse à l'école, la marginalisation des productions locales, le mépris affiché envers ses luttes sociales et culturelles... tout cela constitue une forme de colonialisme intérieur, une violence sourde mais réelle, une dépossession organisée. Et pourtant, malgré cela, le peuple corse est toujours là. Il chante encore dans sa langue. Il cultive encore sa terre. Il transmet encore sa mémoire.

Martin Luther King ne prêchait pas la haine. Il prêchait l'amour. Pas une soumission molle, mais une résistance ferme et digne. Il croyait que l'homme opprimé n'a pas à se rabaisser au niveau de l'opresseur, mais qu'il peut lui tendre un miroir, lui dire : «Voici ce que tu es devenu. Mais je choisis d'être meilleur que toi». Ce message a une puissance politique immense : il rappelle que l'espoir n'est pas une faiblesse, mais une arme.

Le rêve de King, c'était de voir des enfants noirs et blancs marcher ensemble, égaux. Le rêve corse, c'est



peut-être de voir un jour des enfants corses grandir fiers de leur langue, de leur terre, de leur identité sans devoir s'excuser, sans devoir traduire.

La parole de Martin Luther King ne se limite pas au rêve : elle est appel à l'action non-violente, mais déterminée. «La liberté ne s'octroie jamais volontairement par l'opresseur : elle doit être exigée par l'opprimé.» Car c'est là l'enjeu : ne pas attendre la reconnaissance, l'obtenir. Ne pas mendier des miettes d'autonomie, mais construire une souveraineté populaire, écologique, linguistique.

Martin Luther King n'était pas un homme résigné. Il savait que la route serait longue, semée d'embûches, mais il marchait. Il tombait, il se relevait. Il croyait, malgré tout. Cette foi là, la Corse la connaît aussi. Elle est dans les chants polyphoniques, dans les luttes des bergers, dans les marches pour la

terre, dans les voix de ceux qui refusent que leur peuple soit réduit à un folklore ou à une carte postale.

La grande leçon de King, c'est que l'espoir n'est pas naïf. C'est une stratégie. Une manière de garder debout un peuple que l'on veut à genoux. Une façon d'aimer ce que l'on est, même quand le monde nous pousse à avoir honte. Une arme pacifique mais tranchante, qui perce le silence du mépris et fait entendre, enfin, la voix des oubliés, la voix des damnés de la terre.

En ce sens, la parole redécouverte de Martin Luther King peut être utile à la Corse. Non pour copier une autre lutte, mais pour retrouver dans l'universel les échos du particulier. Car tant que les rêves perdurent, les peuples ne meurent pas.

■ JLA

Intervista

GABY ARESTEGUI, MILITANTE INDÉPENDANTISTE BASQUE



« Da Per Noi » a rencontré Gaby Arestegui, militante d'EH Bai et responsable des relations internationales. L'occasion pour nous de lui poser des questions sur la situation du Pays Basque Nord et la proposition d'autonomie faite en 2024 (Autonomia). De faire également le lien sur l'articulation de cette proposition avec le contexte du Pays Basque Sud (sous domination espagnole).

■ **DA PER NOI** : Aujourd'hui, quelle est objectivement la situation du Pays Basque Nord, et quelle attitude l'État français continue-t-il d'adopter ?

■ **GABY ARESTEGUI** : Ce n'est qu'en 2017 que le Pays Basque Nord, ou Iparralde, s'est doté pour la première fois d'une institution correspondant à son territoire. Cette reconnaissance reste toutefois très limitée. La Communauté d'agglomération Pays Basque, qui n'est statutairement qu'un simple EPCI regroupant 152 communes, ne dispose ni des compétences ni de l'autonomie politique et financière nécessaires.

Elle n'est donc pas en capacité de répondre pleinement aux enjeux du territoire ni de porter un projet à la hauteur des aspirations de la population.

Face à ces limites, la plateforme Batera a organisé en mai dernier une Assemblée générale de refondation afin d'ouvrir une réflexion large et consensuelle sur la prochaine étape du devenir institutionnel du Pays Basque Nord. Du côté de l'État, si Sébastien Lecornu a affirmé en septembre dernier une volonté de décentralisation, la réalité observée dans la gestion des dossiers kanak ou polynésien montre que la

logique du rapport de force demeure inchangée. Sur le terrain, l'État est incarné par un représentant particulièrement politisé, en opposition claire au projet de territoire abertzale, avec sur certains dossiers un net sentiment de retour en arrière.

■ **DPN** : Quelle est dans ce contexte la position du Mouvement « abertzale » selon ses principales tendances, particulièrement celle de « EH Bai » ?

■ **GA** : Le mouvement abertzale, dans sa diversité, est par essence en faveur d'une plus grande reconnaissance institutionnelle du Pays Basque. ■ ■ ■ ►

Mais en pratique les positions divergent. À EHBai, nous assumons clairement une évolution institutionnelle ambitieuse fondée sur un statut d'autonomie.

À droite, le PNV semble faire le choix du statu quo en défendant la consolidation de la Communauté d'agglomération plutôt que son dépassement. Cette posture ambiguë freine toute avancée pour le Pays Basque Nord. Si les abertzale ne portent pas cette ambition, qui le fera ?

■ **DPN** : EHBai propose un projet d'autonomie. Une proposition qui se situe dans la lignée historique « abertzale » de cette revendication. Quels en sont les points principaux ?

■ **G.A** : La proposition d'autonomie portée par EHBai s'inscrit dans la continuité historique des revendications abertzale, mais elle part avant tout d'un constat très concret : la capacité d'initiative du territoire est aujourd'hui bloquée par le manque de compétences et de moyens.

Le principe est simple et lisible : dans le cadre d'un statut d'autonomie, doté du droit de décider et où toutes les compétences seraient exercées localement, à l'exception des compétences régaliennes qui resteraient du ressort de l'État. Un point central de cette proposition concerne l'autonomie fiscale. Il s'agit de permettre au Pays Basque Nord de décider de ses priorités politiques et de se doter des moyens financiers correspondants. Autrement dit, pouvoir décider localement implique aussi de pouvoir lever et gérer les ressources nécessaires à ces décisions.

■ **DPN** : Pensez-vous qu'à l'instar de la Kanaky, le Pays Basque Nord puisse faire l'objet d'une mention spécifique dans la Constitution française ?

■ **G.A** : Le Pays Basque Nord part presque de rien sur le plan institutionnel. L'article 72 de la Constitution ne reconnaît juridiquement comme collectivités territoriales que les communes, départements, régions et quelques collectivités particulières ; les EPCI, comme la Communauté d'agglomération Pays Basque, n'en font pas partie.



L'enjeu est donc d'obtenir un statut garanti par la Constitution. Une première étape, portée par Batera, consiste à accéder au statut de collectivité à statut particulier. Ce que nous portons à EHBai c'est un accord politique avec l'État français qui reconnaîtrait notre peuple et mettrait en place un véritable statut d'autonomie, incluant des lois de Pays, nécessiterait un titre spécifique, à l'image du titre XIII pour la Kanaky.

Mais face aux blocages constants de la V^e République, c'est le modèle centralisé dans son ensemble qui apparaît véritablement obsolète.

■ **DPN** : Comment envisagez-vous à terme le rôle et la place du Pays Basque Nord selon la vision nationale du Pays Basque, initialement composé de 7 provinces ?

■ **G.A** : D'un côté, il y a une réalité institutionnelle qui fragmente le Pays Basque : une frontière imposée sépare le territoire en deux ordres juridiques distincts. Au Nord, une EPCI toute récente ; au Sud, la Communauté autonome d'Euskadi et la Communauté forale de Navarre disposent de pouvoirs étendus. De l'autre, la réalité historique et sociologique unit les sept provinces : « Zazpiak Bat » (« les sept ne font qu'un ») reflète la revendication d'un seul et même peuple, une communauté de destin. L'enjeu est de faire évoluer l'institution pour qu'elle suive cette réalité sociale. Cette dynamique se construit par la mobilisation populaire et les projets de société sur l'ensemble du territoire, qui obligent progressivement les institutions à s'adapter. ■

CORE IN FRONTE IN TERRALBA

Dapoi più di dui anni chi i rap-
presentanti di a cumissioni inter-
nazionali di Core In Fronte par-
ticipighjani à parechji riunioni
organizzati in Sardegna, in u
quadru di a spiegazioni di u libru
cumunu, «*Isole in Guerra*», scrittu
incù AForas (Sardegna) è Trinacria (Sicilia).

Sta volta a riunioni s'hè
passata in Terralba incù un
pubblicu assai attentivu à i
sfarenti spiegazioni dati.
Hè stata l'uccasioni di svi-
luppà un discursu chi stu
libru, più che d'attualità,
ha criatu una tappa chi hè
da supranà par dimustrà
chi a cuscenza di a logica
di guerra devi oramai essa
suvitata da un'altra tappa.
Un'altra tappa chi parmit-
taria dinò di metta in ballu
nant'à i tarreni di a mubi-
lizzazioni i rivendicazioni
cumuni di i forzi patriottichi
corsi, sardi è siciliani è di fà
li valè.

U dibattitu ha missu in rilievo i cun-
sequenzi disastrosi di sta presenza
militaria straniera in Sardinia nant'à
i piani di l'ambienti, di a vita ecuno-
mica è suciali è di a saluta. Par a Cor-
sica s'hè trattatu di a leia tra presenza
armata francese, forza d'uccupazioni è
a riprissioni pulitica.

D'altrondi, s'hè dinò trattatu di u
ricusu cumunu d'un lascià l'isuli uccu-
pati par piani militaristi d'interven-
zioni in i cunflitti chì sò in Auropa è à u
Mezz'Urienti.

Più che mai si poni a quistioni di i tarri-
tori corsi, sardi è siciliani in u Mediterra-
niu, u so rolu è i so dritti. Una quistioni
avvicinata da a Foras, Trinacria è Core In
Fronte par un Mediterraneu di paci, di
ghjustizia suciala, è di i populi libari.

■ OLIVIERU SAULI



Hè partutu par un altru viaghju
Dumenicu Bianchi, militanti naziunalistu
storicu è anzianu prighjuneru puliticu.



Si n'hè andatu à l'eternu Jean Orsini,
militanti naziunalistu da sempri.

Hè partutu l'anzianu ghjurnalistu
è scrivanu di Bunifaziu
Francescu Canonici.

Hè mortu l'anzianu ghjurnalistu
Antoine Ferracci di Corse Marin
in Corti.
Era dinò un militanti
assuciativu.

Si n'hè andatu Armand Marchini.
Era u babbu di u nosciu amicu
e anzianu prighjuneru puliticu
Antò. Era dinò un anzianu mili-
tanti di a lotta patriottica.

Si n'hè andata à l'eternu Cécile Colonna,
mama di u patriottu assassinatu Yvan,
di u so frateddu Stefanu è di a so suredda Cristina.

Hè mortu « Pierrot » Susini,
patriottu storicu di a causa naziunala.



**À tutti i famigli, mandemu
i nosci cundilianzi afflitti.**



STÉ ORI HÈ LIBERU !

U nostru amicu è fruttellu di lotta, Stéphane Ori, hè sortitu ind'a serata di u 23 d'ottobre di u 2025, di a prigiò di La Santé in Parigi. Hè statu più d'un annu è mezu incarceratu cù un cartulare viotu. Ferma sott'à cuntrollu incù u braccialettu elettronicu è sterà in a cità di Aix en Provence, induve puderà travaglià. Pensemù à i so parenti, à a so moglie, i so figlioli, a so surella è à l'inseme di i soii chì l'anu sempre accompagnatu. Salutemu, dinò, tutti quelli chì l'anu aiutatu, dipoi marzu di u 2024.

Cuntinueghja u cumbattu ghjudiziariu pè a so libertà.

À u Statu francese dimu chì a ripressione ùn serà mai una suluzione pulitica à a quistione naziunale corsa.

SUSTENITE



Aiutu.Paisanu



aiutupaisanu@gmail.com

ADERITE



coreinfronte



coreinfronte@gmail.com